



PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR  
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE  
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ  
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME  
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

19

# jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

M A I 2 0 1 0

## édito

Le JDA, au cœur de l'actualité !

Grand Prix de Monaco, Exposition Universelle de Shanghai, lancement de la TV numérique en Principauté, Haïti en pleine reconstruction sont autant d'événements où l'Administration monégasque joue un rôle incontournable et s'implique grâce à l'action de vos Services et Directions.

Les missions et compétences de chacun d'entre vous ne sont pas oubliées. Ainsi, vous découvrirez le métier d'assistante sociale polyvalente, les missions de la Division des Enquêtes et Économiques et Financières ou encore la démarche éco-responsable mise en place par le Service des Parkings Publics au travers de son site internet.

Lors de ses visites aux différents Services et Directions, S.E. M. Michel Roger a pu se rendre compte sur le terrain de la qualité et diversité des missions de chacun.

Prochain numéro : fin juin 2010

## Zoom



### S.E. M. Michel Roger poursuit ses visites au sein des Directions et Services

(pages 2 et 3)



04

Le Diplôme de Comptabilité et de gestion



06

Semaine du Tourisme et de l'Économie à Shanghai



08

Hygiène alimentaire : formation des professionnels



10

Lancement de la TV numérique

## S.E. M. Michel Roger : visite des Directions et Services

Au mois de mars et avril 2010, S.E. M. Michel Roger, accompagné de M. Robert Colle, Secrétaire Général du Ministère d'État, a visité de nombreux Services et Directions de l'Administration. Il a souhaité découvrir les missions et établir un contact direct avec les fonctionnaires et agents de l'État.

1/  
Claude Cottalorda a présenté au Ministre l'organisation du Contrôle Général des Dépenses



2/  
S.E. M. Michel Roger, passionné de technologie, a suivi avec attention l'exposé de Bruno Liberatore au Service Informatique



3/  
Laurent Anselmi a présenté au Ministre l'équipe de la Direction des Affaires Juridiques

4/  
S.E. M. Michel Roger s'est entretenu notamment avec Jean-Pierre Doric, lors de sa visite au Centre de Presse

5/  
Au Centre d'Informations Administratives, le Ministre a été reçu par Martine Liberatore



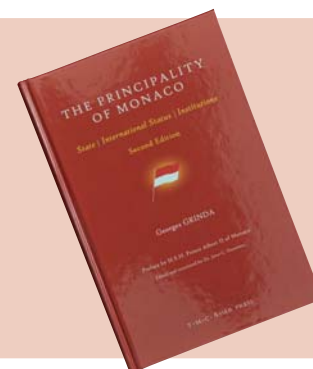
6/  
Au Service des Archives Centrales, Philippe Gamba a présenté au Ministre le premier Journal de Monaco datant du 30 mai 1858



### En anglais dans le texte !

La seconde édition en anglais du livre de Georges Grinda « *The Principality of Monaco - State - International Status - Institutions* » (traduit par le Dr Duursma aux éditions T.M.C. - Asser Press) vient de paraître !

Il est disponible depuis le 14 mai 2010 dans les locaux du Journal de Monaco et dans la plupart des librairies de la Principauté au prix de 60 euros.



7/  
Accompagné de Paul Masseron,  
le Ministre a visité des salles de  
classe du Lycée Albert 1<sup>er</sup>



7

8/  
A la Direction des Ressources  
Humaines, de la Formation et de la  
Fonction Publique, Franck Taschini  
a notamment présenté  
à S.E. M. Michel Roger les nouveaux  
locaux de sa Direction



8



9



10

9/  
A la Caserne des Carabiniers,  
le Ministre a découvert  
les équipements de la  
Compagnie en présence  
du Commandant Rebaudengo

10/  
En présence de Stéphane Valeri,  
S.E. M. Michel Roger a visité  
différents services  
du Centre Hospitalier  
Princesse Grace



Avec la Direction de la Sûreté Publique



**Le 19 mai 2010, S.E. M. Michel Roger poursuit ses visites sur le terrain.**

Pour mieux appréhender le fonctionnement de nuit des services de l'État et remercier les personnels ayant oeuvré au bon déroulement des deux Grands Prix, il s'est rendu à la Caserne des Sapeurs-Pompiers, dans différents services du Centre Hospitalier Princesse Grace et à la Direction de la Sûreté Publique. Le Ministre a également assisté au travail des unités de cette direction lors de divers contrôles dans les rues de la Principauté.



Au CHPG



À la caserne des Sapeurs-Pompiers

## éducation nationale

### COMPTABILITÉ ET GESTION : UN DIPLÔME SPÉCIFIQUE ET DE RÉELLES OPPORTUNITÉS DE TRAVAIL EN PRINCIPAUTÉ



Brochure disponible auprès de la DENUS et du lycée Albert 1<sup>er</sup>

Depuis 2008, la Direction de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports forme des jeunes dans le domaine de la comptabilité à un niveau de Licence (niveau BAC+ 3), au travers du Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG), dispensé au Lycée Albert 1<sup>er</sup>.

Diplôme français reconnu par l'État, le DCG constitue la première étape du cursus pour devenir expert-com-

table. Pour ceux qui désirent une intégration rapide sur le marché de l'emploi monégasque, ce diplôme représente une formation concrète vers des métiers en forte croissance, en cabinet d'expertise comptable, dans des services comptables d'entreprises privées ou au sein de l'Administration monégasque.

Destiné aux titulaires d'un Bac +2, le DCG comporte une première année (L2) dédiée aux cours théoriques. La deuxième année (L3) est effectuée en alternance dans un cabinet d'expertise comptable monégasque, avec une formation pratique rémunérée. En parallèle, elle comporte des cours consacrés aux spécificités monégasques, dispensés par des représentants de l'Ordre des Experts-Comptables. Ce programme pédagogique exclusif, élaboré par les professionnels, en concertation avec l'équipe pédagogique, constitue un atout supplémentaire pour l'avenir professionnel des jeunes.

#### Diplôme de Comptabilité et de Gestion

##### › Conditions requises :

Être titulaire d'un BTS Comptabilité et Gestion des Organisations ou DUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) option Finance Comptabilité

##### › Modules spécifiques à l'environnement monégasque :

Dispensés en DCG L3 par des professionnels et sanctionnés par un contrôle des connaissances (15 à 20 heures par module) :

- Droit comptable • Droit social • Droit des sociétés • Droit fiscal

##### › Atouts de ce diplôme :

Une formation flexible qui permet un accès à l'emploi ou la poursuite d'études ; un cursus moderne qui s'inscrit dans le référentiel européen LMD (Licence-Master-Doctorat) ; des débouchés dans un secteur porteur alliant expertise, travail en équipe et communication.

##### › Inscriptions :

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés au secrétariat ou sur le site du lycée Albert 1<sup>er</sup> : [www.lycee-albert1er.mc](http://www.lycee-albert1er.mc) (formulaire en ligne).

Ils doivent être déposés avant le 15 juillet 2010 au secrétariat du lycée : 98.98.80.56

Pour plus de renseignements, contacter M<sup>me</sup> Béatrice Augier : 98.98.83.06

## sûreté publique

### GRAND PRIX DE F1 : LES DISPOSITIFS MIS EN PLACE PAR LA SÛRETÉ PUBLIQUE

Du 13 au 16 mai dernier, la Principauté a accueilli le 68<sup>e</sup> Grand Prix de Formule 1. Comme chaque année, la Sûreté Publique est partie prenante de la réussite de cet événement international. Elle assure la sécurité en Principauté et garantit la sérénité des habitants.

Lors de cet événement exceptionnel, la Sûreté Publique s'est mobilisée avant et après les courses pour gérer les flux de circulation et les mouvements de personnes. Les accès à la Principauté et des zones proches du circuit ont été sécurisées suivant une répartition géographique stratégique. La Sûreté Publique a également assuré une présence policière afin de limiter les nuisances sonores lors des soirées ou d'événements privés organisés à l'occasion du Grand Prix. Cette présence avait pour objectif de maintenir un équilibre entre ces « invités » venus se divertir à Monaco et les habitants restés en Principauté.

La Sûreté Publique a été appuyée par quatre Compagnies



Régulation du trafic par la Police lors du Grand Prix de F1

Républicaines de sécurité de la Police nationale française venues en renfort pour assurer l'escorte et les déplacements de personnalités venues en Principauté. Ces Compagnies, en coordination avec la Sûreté Publique, sont présentes chaque année.

« Un policier à chaque coin de rue » : tel a été le maître-mot pour mener à bien l'ensemble de ces missions. Les 350 personnels de la Sûreté Publique présents lors de ces qua-

tre jours ont fait preuve d'un grand professionnalisme comme chaque année.

Grâce à l'effort collectif de l'ensemble des policiers, et, soulignons-le, à une parfaite collaboration avec l'« Automobile Club de Monaco », la Sûreté Publique a pu remplir ses missions de sécurité et de prévention en Principauté.

#### Repères

##### Sûreté Publique lors du Grand Prix de F1

› **350** personnels de la Sûreté Publique mobilisés - tous corps confondus

› **81** véhicules (31 automobiles, 50 deux-roues, soit l'ensemble du parc roulant)

› **23** maîtres-chiens

› **6** véhicules supplémentaires mis à disposition par des concessionnaires locaux, plus particulièrement utilisés dans la conduite ou dans l'escorte de personnalités

› **4** compagnies républicaines de sécurité (C.R.S.), soit 280 policiers en renfort

› **3** embarcations mises à disposition

## SAPEURS-POMPIERS : PARTICIPATION AUX PREMIERS JEUX MONDIAUX MILITAIRES D'HIVER



Le Sapeur Stéphane Raibaut, lors de l'épreuve de ski de fond

Organisés par le Conseil International du Sport Militaire (CISM), les premiers jeux mondiaux militaires d'hiver se sont tenus du 20 au 25 mars 2010 à Aoste en Italie. Ils ont rassemblé près de 800 athlètes de 43 pays, dont la Principauté représentée par la Compagnie des Sapeurs-Pompiers.

La Principauté est récemment devenue le 132<sup>e</sup> pays membre du CISM. À ce titre, une délégation de la Force Publique composée de six sapeurs-pompiers a participé aux premiers jeux mondiaux d'hiver qui se sont déroulés dans la Vallée d'Aoste du 20 au 25 mars dernier. La délégation conduite par le Capitaine Guillaume Duval était composée de cinq athlètes.

Le niveau sportif de ces premiers jeux d'hiver s'est révélé particulièrement élevé avec la présence d'athlètes internationaux de niveau mondial ayant participé pour la plupart aux jeux olympiques d'hiver de Vancouver en début d'année.

Les membres de la délégation monégasque ont obtenu des résultats très honorables dans les différentes épreuves :

- **Slalom géant** : 34<sup>e</sup> sur 55 inscrits pour le sapeur Guillaume Bruna-Rosso,
- **Ski de fond** : 69<sup>e</sup> et 78<sup>e</sup> sur 89 inscrits pour les sapeurs Stéphane Raibaut et Pascal Racca,
- **Escalade en salle** : 28<sup>e</sup> et 30<sup>e</sup> en qualifications pour les sapeurs Cyril Catin et Olivier Vitale. Toutefois, les Pompiers monégasques sont restés au seuil des qualifications pour les demi-finales (26 qualifiés seulement).

À l'occasion de ces jeux, le Forum « Peace and Sport » s'est tenu avec la participation de S.A.S. le Prince Albert II. Le Souverain a clôturé le Forum par un discours marquant un engagement très fort en faveur des valeurs de paix et de fraternité véhiculées par le CISM (dont la devise est « Amitié par le Sport »).

Une aide précieuse et généreuse a été apportée à l'équipe monégasque par le Comité Olympique Monégasque pour l'acquisition de différents équipements nécessaires à la délégation.

Un grand bravo à toute l'équipe pour cette participation exceptionnelle !

## L'actu en images

26 avril 2010  
Fontvieille



Mobilisation des Pompiers.  
Exercices de préparation  
pour les deux Grand Prix  
de Monaco

Représentée par le  
Commandant Lioutard  
(à droite), la Sûreté Publique,  
reçoit le prix d'excellence  
Francopol 2010,  
dans la catégorie Détection  
de la Cybercriminalité.  
Prix obtenu grâce à la colla-  
boration avec l'associa-  
tion Action Innocence Monaco



28 avril 2010  
Québec

17 mai 2010



Cérémonie de remise des Insignes, Badges et Armes aux 6 élèves devenus Carabiniers, en présence du Colonel Fringant, du Commandant Rebaudengo, des Parrains, Instructeurs et Officiers. Pour la première fois, l'hymne monégasque chanté par les jeunes Carabiniers a clôturé la cérémonie.



## tourisme

### SHANGHAI : UNE SEMAINE POUR LE TOURISME ET L'ÉCONOMIE MONÉGASQUES

Du 17 au 22 mai 2010, la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) a organisé la semaine du Tourisme et de l'Économie monégasques au Pavillon de Monaco, sur le site de l'Exposition Universelle à Shanghai.

Événement majeur de l'année 2010, en termes de visibilité et de retombées médiatiques, l'Exposition Universelle à Shanghai est l'opportunité unique pour la DTC de faire découvrir la destination Monaco. Elle a investi pour une semaine le 1<sup>er</sup> étage du Pavillon de Monaco à l'Exposition Universelle pour remplir sa mission de séduction auprès de la clientèle chinoise à haut pouvoir d'achat. Un programme précis a été élaboré avec l'appui des correspondants du bureau de représentation de Shanghai.

En partenariat avec la Chambre de Développement Économique, la DTC a organisé des rencontres avec des professionnels et la presse. Chaque jour, des conférences de presse et séminaires d'information à destination des agents de voyages et spécialistes du Tourisme d'Affaires ont été animés par Michel Bouquier et Jean-François Gourdon. **Quelque 350 personnes ont assisté à ces RDV du tourisme monégasque.** Le 22 mai, la journée de l'économie (CDE) s'adressait aux entreprises



Réunion organisée par la DTC avec les principaux médias chinois

chinoises pour la découverte de Monaco comme destination de congrès et de séminaires de motivation (Incentive).

Un magazine spécifique en langue chinoise et édité par la DTC a été remis à l'ensemble des invités. Des exemplaires seront présents pendant toute la durée de l'Exposition au comptoir d'informations générales du Pavillon monégasque.

Pour parfaire cette semaine exceptionnelle, la DTC a planifié deux dîners « Monaco Private Label » (cf JDA n°14)

avec le soutien de S.E. M. Marco Piccinini, Ambassadeur de Monaco en Chine et Mme Hsu Feng, Consul Honoraire de Monaco à Shanghai. Chaque soir, une quarantaine de convives, propriétaires de voitures de grand luxe ont découvert les privilèges et avantages du programme « Monaco Private Label ».

Le 16 mai, en préambule de la semaine du Tourisme et de l'Économie, la DTC a invité 300 personnes à suivre en direct depuis Shanghai le Grand Prix de Formule 1 de Monaco.

### L'Exposition Universelle à Shanghai

- › Du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre 2010
- › 230 États et Organisations Internationales présents
- › Sur un site de 5,28 km<sup>2</sup>
- › Thématique de l'Exposition « Better City, Better Life » (Meilleure Ville, Meilleure Vie)
- › De 70 à 100 millions de visiteurs attendus



le Pavillon de Monaco à Shanghai

### Monaco à l'Exposition Universelle 2010

- › Organisé par Monaco Inter Expo (entité chargée de représenter la Principauté lors d'événements d'exception)
- › Pavillon de 2.000 m<sup>2</sup> au sol, haut de 12m et sur 2 niveaux
- › Dans la zone des pays européens, au cœur du site de l'Exposition
- › Emblème : « Monaco, Passé, Présent, Futur. Les défis de l'évolution d'une ville-État »
- › Une reconstitution des ruelles de Monaco
- › Une galerie de portraits des Souverains de la Principauté
- › Une salle de cinéma de 250 personnes avec projection du film "Monaco, un rocher pour l'éternité", présenté sur écran HD
- › Un espace exclusivement dédié à l'environnement
- › Un espace informations et une boutique de souvenirs de Monaco
- › Des Bureaux et espaces VIP (pour soirées et cocktails) au 1<sup>er</sup> étage
- › 4 millions de visiteurs attendus
- › 7 octobre 2010 : l'Exposition Universelle célèbre la Principauté lors de la « Journée de Monaco »



Magazine édité à 30 000 exemplaires

## missions

### DIVISION DES ENQUÊTES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES : DES MISSIONS TECHNIQUES ET OPÉRATIONNELLES



Brigitte Robini

Rattachée à la Direction de l'Expansion Économique, la Division des Enquêtes Économiques et Financières est composée de six personnes. Entretien avec Brigitte Robini, Chef de Division.

#### Quelles sont les missions principales de la Division ?

Notre mission principale consiste à assurer un contrôle sur les activités des sociétés en Principauté. Néanmoins, notre périmètre d'action est plus étendu. Nous sommes au contact direct des sociétés, commerçants, artisans pour tout ce qui concerne leurs activités à Monaco.

Notre métier allie relationnel avec l'ensemble de nos interlocuteurs et compétences techniques pour assurer le respect des textes réglementaires. Une grande partie de notre équipe est d'ailleurs assermentée.

#### Quels sont vos domaines d'action ?

En matière d'enquêtes, nous vérifions que l'activité effective des sociétés est en conformité avec leurs statuts, nous contrôlons l'adéquation d'un local lors d'une création, d'un transfert de siège ou lors de la création de locaux annexes. Nous instruisons avec d'autres Services de l'Administration l'ensemble de ces dossiers et les présentons à la Commission Technique qui se tient tous les mercredi. Nous avons également un rôle de médiateur pour tout différend entre un consommateur et un commerçant. Nous contrôlons les liquidations de commerce en effectuant des visites et en vérifiant le stock.

Chaque année, nous effectuons la réception et l'enregistrement des bilans des sociétés de la Principauté (environ 3.000).

Depuis 2008, la Division est également en charge du suivi du contrat



L'équipe de la Division des Enquêtes Économiques et Financières

de prestations de service de gestion de courses de taxis (85 licences). Lors des Grands Prix de Monaco, nous délivrons des autorisations pour les bateaux-taxis afin d'encadrer leurs activités et d'en limiter le nombre (en concertation avec la Direction des Affaires Maritimes). Nous contrôlons sur le terrain le respect des prix des boissons et sandwiches préalablement fixés.

#### Quels sont les projets sur lesquels vous travaillez en ce moment ?

Nous assurons la gestion des rela-

tions avec les hôtels et restaurants. Actuellement j'effectue une visite des hôtels de la Principauté afin de procéder à leur classement selon les nouvelles normes fixées par l'arrêté ministériel n°2010-220, qui comprend désormais une catégorie « 5 étoiles ». Ces propositions de classement seront présentées lors d'une prochaine Commission de l'Hôtellerie.

## l'actu en images

# + 294

Pour l'année 2009, la population officielle de la Principauté s'élève à 35.646 personnes (+294 personnes par rapport à 2008)

Désormais, entre chaque recensement général, une estimation annuelle de la population sera établie par la Direction de l'Expansion Économique sur la base des données migratoires et démographiques collectées par les services de l'État et de la Commune



Du 20 au 23  
Mai 2010

Le Musée des Timbres et des Monnaies a accueilli l'exposition de l'artiste Colette Thurillet, ayant pour thème les Iris.

## missions

### HYGIÈNE ALIMENTAIRE : « LES BONNES PRATIQUES » DISPENSÉES AUX PROFESSIONNELS DE LA PRINCIPAUTÉ

En mars et avril 2010, la Division de Sécurité Sanitaire et Alimentaire de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale a organisé des sessions de formation de sécurité alimentaire pour les professionnels de la Principauté.

Afin de se conformer au haut niveau de sécurité posé par l'Union européenne, la Principauté vient de se doter d'un nouveau dispositif réglementaire relatif à la sécurité alimentaire. Cette nouvelle réglementation est entrée en vigueur au second semestre 2009.

La première phase de ce dispositif s'est déroulée l'année dernière : une vingtaine de sessions de présentation de cette nouvelle réglementation ont été organisées au Stade Louis II. Elles avaient pour objectif d'informer les professionnels des changements à opérer et des nouvelles obligations qui leur incombent notamment concernant la formation du personnel aux bonnes pratiques d'hygiène.

Par la suite, une évaluation des besoins de la profession a été conduite par la Direction de

l'Action Sanitaire et Sociale en collaboration avec l'Association des Hôteliers, Restaurateurs, Traiteurs, Établissements de Nuit et Résidences Hôtelières de la Principauté de Monaco. Un questionnaire a été envoyé aux professionnels et un état des lieux du terrain a été dressé par la Division de Sécurité Sanitaire et Alimentaire.

Les conclusions de ce questionnaire ont conduit à la nécessité de former environ 1.000 professionnels des secteurs de la boulangerie, la pâtisserie, la boucherie-charcuterie, du traiteur, de la restauration commerciale, de la distribution, de la restauration collective, des établissements scolaires, sociaux et de santé...

Ainsi, une quinzaine de sessions de formation aux bonnes pratiques d'hygiène ont été organisées au Stade Louis II tous les mardis et jeudis des mois de mars et avril 2010, de 14h30 à 17h30.

Cette présentation pédagogique a eu pour but d'expliquer la mise en œuvre sur le terrain des dispositions réglementaires mais égale-



8 avril 2010 - Session de formation des professionnels de la Principauté

ment de sensibiliser les professionnels au fait que ces exigences se fondent sur des certitudes scientifiques et qu'elles ont pour objectif d'évincer tout risque sanitaire pour les consommateurs.

Les sessions ont été dispensées par deux agents de la Division de sécurité sanitaire et alimentaire à savoir Mmes Sophie Dumolin, Chef de Section, et Déborah Ouzemane, Administrateur,

qui sont respectivement biologiste et juriste de formation.

La présentation a porté essentiellement sur les germes dangereux et les accidents alimentaires ainsi que sur les procédures de nettoyage et de désinfection et la maîtrise des procédés de fabrication.

Lors de ces formations, une forte implication des professionnels concernés et une prise de conscience aiguë du risque sanitaire ont été observées.

## ASSISTANTE SOCIALE POLYVALENTE : QUAND L'EMPATHIE APPORTE DES RÉPONSES

Rattachée à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale, la Division Action Sociale apporte aide et soutien aux personnes confrontées à des difficultés. Dans ce cadre, deux assistantes sociales polyvalentes, Mmes Hélicon et Valentini assurent des permanences chaque mardi et vendredi de 9h à 12h, sans rendez-vous dans les locaux de la Division.

Le rôle des assistantes sociales polyvalentes est déterminant car elles sont le dernier recours tout en étant le premier travailleur social que rencontrent les personnes en difficulté.

Lors des permanences, elles sont à l'écoute et aident les personnes accueillies à résoudre leurs problèmes dans le but de faciliter leur retour à l'autonomie et les accompagner pour une meilleure insertion sociale. Ces problèmes peuvent être

d'ordre familial, professionnel, financier, scolaire ou médical. Suite à une analyse de la situation,

Mmes Hélicon et Valentini informent, conseillent et orientent vers des dispositifs d'aide pour mieux répondre à leurs besoins (allocations temporaires, médiation, orientation vers un conseiller spécialisé...).



Mme Valentini lors d'un rendez-vous

Elles assurent le suivi de ces personnes lors de rendez-vous spécifiques et à domicile, si nécessaire. Elles travaillent en collaboration avec d'autres entités de l'Administration mais également avec des associations monégasques à caractère social. Elles peuvent être saisies par le Département pour effectuer des enquêtes, notamment à domicile.

Chaque année, elles reçoivent entre 850 et 900 personnes et suivent quelque 600 dossiers.

Le suivi administratif des dossiers pour présentation devant différentes Commissions fait également partie de leurs missions. Leur métier demande une grande disponibilité.

Chaque situation étant particulière, le quotidien des

assistantes sociales polyvalentes est caractérisé par la diversité, d'autant qu'en Principauté la population est cosmopolite : diversité des personnes, des parcours de vie, des réponses apportées. Outre le soutien qu'elles apportent aux personnes, Mmes Hélicon et Valentini apprécient les rencontres qui sont humainement très enrichissantes.

L'assistante sociale est tenue au secret professionnel et les relations sont basées sur la confiance. Une forte empathie est indispensable tout en maintenant une certaine distance pour pouvoir mener à bien les missions.

› Permanences ouvertes au public :  
Chaque mardi et vendredi de 9h à 12h dans les locaux de la Division de l'Action Sociale à Fontvieille (23, avenue Albert II Tél.: 98.98.82.55)



## à la découverte de nos métiers

### SERGE SILVESTRI, CONTRÔLEUR DE L'HYGIÈNE ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Depuis plus de 15 ans, Serge Silvestri est contrôleur de l'hygiène et de la sécurité du travail au sein du Service de l'Inspection du Travail. Seul à exercer cette fonction en Principauté, ses missions sont fondamentales.

Serge Silvestri veille au respect de l'hygiène et de la sécurité du travail au niveau des locaux professionnels et des chantiers privés et publics. En amont, il réalise un travail de prévention et de sensibilisation sur les risques professionnels auprès des entreprises concernées. En aval, il contrôle l'application et le respect de la législation du travail.

Dans le domaine de la conception des locaux de travail, il est chargé de faire appliquer toutes les dispositions constructives relevant de la réglementation du travail.

À l'occasion de la construction, de l'aménagement ou de la modification de tout établissement industriel, commercial ou à usage de bureaux, il étudie et instruit le dossier et donne un avis sur la conformité des installations avec les prescriptions légales et réglementaires sur l'hygiène et la sécurité au travail (accès, issue de secours, normes des machines industrielles, filets de protection...). Par la suite, il vérifie que ces prescriptions sont effectives lors de procédures de récolement ou lors de contrôles périodiques.

Serge Silvestri contrôle sur le terrain les chantiers ainsi que les permis de travail des ouvriers qui sont employés. Il établit le cas échéant les mises en demeure correspondantes.



Serge Silvestri

Lors d'accidents de travail, il intervient dans le cadre d'une enquête pour déterminer les causes et les moyens à mettre en œuvre afin de prévenir et prendre les mesures de manière à éviter la répétition de la même situation.

Il représente avec d'autres collaborateurs la Direction du Travail dans le cadre de la Commission Technique d'Hygiène, de Sécurité et de Protection de l'Environnement regroupant des entités administratives qui travaillent de manière concertée.

Au même titre que les inspecteurs du travail, Serge Silvestri assiste aux Comités Hygiène et Sécurité des grandes entreprises privées de Monaco (plus de 50 salariés) et conseille les employeurs et salariés sur la prévention des risques

et l'amélioration des conditions de travail.

**Des compétences et connaissances en matière de bâtiments, travaux publics et fonctionnement de machines industrielles** sont indispensables, connaissances acquises de sa longue expérience précédente au sein du Service de l'Urbanisme et de la Construction de 1978 à 1990. **Des compétences linguistiques, juridiques et d'analyse** sont également nécessaires pour étudier et instruire les dossiers et rédiger des rapports et avis. Selon Serge Silvestri, il est fondamental d'établir un dialogue continu et d'axer ce dialogue sur la prévention pour garantir la sécurité des employés.

### Repères

- › **10 contrôles** de chantiers en moyenne par mois (avec ou sans le médecin du travail)
- › **10 récolements** en moyenne par mois (avec la sous-commission de récolement)
- › **15 à 20 visites** d'établissements commerciaux, établissements recevant du public et industriels en moyenne par mois (avec ou sans la sous-commission technique de sécurité)



## 5 mai 2010 Journée des métiers de la Banque et de la Finance

4<sup>e</sup> Rencontre des Métiers de la Banque et de la Finance, organisée par le Service de l'Emploi.

Record d'affluence avec la participation de 17 entités financières et plus de 100 jeunes.

## 7 JUIN 2010 : LANCEMENT DE LA TÉLÉVISION NUMÉRIQUE EN PRINCIPAUTÉ

La télévision numérique représente la plus grande avancée technologique de l'histoire de la télévision depuis l'apparition de la couleur. Le 7 juin prochain, une nouvelle offre télévisuelle plus diversifiée et de meilleure qualité sera proposée aux téléspectateurs de la Principauté.

Le lancement de la télévision numérique en Principauté correspond à la volonté du Gouvernement Princier d'offrir une offre télévisuelle plus diversifiée et de meilleure qualité à Monaco. La conduite de ce projet a été confiée à la Direction des Communications Électroniques sous la tutelle du Département, selon les orientations du Gouvernement.

Ainsi, depuis plus de 5 ans, l'État a investi dans la modernisation et la numérisation du réseau permettant l'acheminement des signaux de télévision. Son exploitation et sa gestion sont mises en œuvre par Monaco Telecom, opérateur historique.

La télévision numérique sera lancée le 7 juin. Dès le lendemain, un nouveau service minimum gratuit sera proposé avec accès à 18 chaînes de télévision. Un décodeur externe au téléviseur sera nécessaire pour disposer de cette offre gratuite\*. L'image diffusée sera de meilleure qualité et le réseau numérique per-

mettra la diffusion de programmes en Haute-Définition (HD). À ce titre, dans les prochains mois, Monaco Info assurera la grande partie de sa production en HD.

La télévision numérique permettra également une nouvelle expérience télévisuelle, volonté du Gouvernement Princier dès 2007. Une offre de télévision interactive sera disponible avec accès à un portail d'offres complémentaires (Video On Demand, guide élaboré des programmes, accès aux contenus multimédia des ordinateurs reliés au foyer...). Cette offre additionnelle sera accessible moyennant la location d'un boîtier spécifique auprès de Monaco Telecom.

La grande soirée de lancement officiel de la télévision numérique sera retransmise en direct sur Monaco Info.

Le réseau analogique (réseau actuel) cohabitera avec le réseau numérique pendant plusieurs mois, afin de garantir la continuité des services auprès des téléspectateurs.

Rendez-vous le 7 juin, dès 20h00, sur Monaco Info (canal 1) pour la soirée de lancement de la télévision numérique en Principauté !

\* : les téléviseurs achetés après le 1<sup>er</sup> mars 2008 disposent déjà d'un décodeur intégré.

## initiative

### FAÇADES EN PRINCIPAUTÉ : UN NOUVEAU PAYSAGE SE PROFILE

Une étude portant sur la réactualisation de la palette des couleurs réglementaires pour les façades de la Principauté a débuté le 31 mars dernier.



*Ci-dessus :*  
Exemple d'immeubles types retenus pour la phase d'élaboration de l'étude.

*Ci-contre :*  
Palette actuelle des couleurs des façades

Rythmée en trois phases, cette étude porte dans un premier temps sur une analyse de l'existant, du contexte urbanistique régional et de l'Histoire architecturale très particulière de la Principauté (révolution architecturale et urbaine au début du XX<sup>e</sup> siècle, étude de la géologie régionale dont sont issues, habituellement, les couleurs naturelles des façades).

La phase d'élaboration de la palette s'appuiera sur des propositions appliquées à une dizaine d'immeubles types (Art Déco, Belle-Époque, Monaco-Ville, moderne, contemporain). Enfin, la phase de mise en œuvre proposera un raisonnement plus large avec visualisation des façades urbaines (rues complètes) les plus visibles et utilisées aujourd'hui pour permettre d'apprécier l'esthétisme et l'harmonie globales du futur paysage.

Parallèlement, la DPUM souhaite intégrer la dimension écologique dans ses propositions en privilégiant l'utilisation de produits biodégradables et de pigments naturels, tout en garantissant la tenue des éléments.

La nouvelle palette devrait ainsi pouvoir être proposée à l'automne 2010. Son approbation la positionnerait comme l'outil de référence réglementaire en termes de couleurs, matériaux et textures.

Coordonné par la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM), ce projet vise à accompagner la créativité en matière architecturale et urbanistique tout en s'inscrivant dans une démarche écologique.

Créée dans les années 70, la palette colorimétrique des constructions en Principauté est composée de 29 teintes pour les façades et de 9 teintes pour les boiseries. Aujourd'hui, cette palette propose un choix qui ne correspond plus aux projets contemporains en termes de matériaux, textures et couleurs (façades métalliques ou en verre, extension d'un bâtiment ancien avec une architecture moderne...).

L'objectif est d'offrir aux acteurs du paysage (architectes et maîtres d'ouvrage) un espace de créativité architecturale plus élargie qui prendrait en compte la dimension écologique.

Jean-Michel Manzone, Directeur de la DPUM, indique que le projet de réactualisation de la palette, a été confié à un bureau d'études spécialisé et de renommée internationale, retenu suite à un appel d'offres restreint.

### LA NOUVELLE OFFRE NUMÉRIQUE - 18 CHÂÎNES GRATUITES

6 chaînes  
Ancienne offre gratuite



12 chaînes

Monaco Info	
TMC	
TF1	
France 2	
France 3	
Rai 3	

\*\* Gratuit pour les programmes non cryptés uniquement

Canal + **	
France 5	
M6	
Arte	
France 4	
BFM TV	
iTele	
Euronews	
Rai Uno	
Rai Due	
Canale 5	
CNBC	

# L'actu en images

## missions

### WWW.MONACO-PARKINGS.MC : LA RELATION-CLIENT OPTIMISÉE DANS UNE LOGIQUE ÉCOLOGIQUE

Outil d'information sur la disponibilité du stationnement public en Principauté, [www.monaco-parkings.mc](http://www.monaco-parkings.mc) est devenu une véritable « agence à vocation commerciale ». Elle associe information et relation-client dans une logique écologique.



Créé en juillet 2008, le site Internet des Parkings Publics indique en temps réel la disponibilité des 41 parkings de la Principauté. Accessible depuis peu sur les « smart phones », il est également une interface sécurisée pour maintenir le lien et développer les relations commerciales avec les clients et abonnés.

Un espace client permet aux abonnés d'effectuer des opérations de gestion : mise à jour des données personnelles, consultation de l'historique des factures, recharge des cartes à décompte (carte pré-payée de 10 à 150€) et choix de la facture exclusivement électronique.

Dans une logique environnementale, le site Internet propose aux abonnés résidents la possibilité de consulter exclusivement leurs factures en ligne. Ainsi, chaque mois,

quelque 1.200 personnes reçoivent une notification de facture par email avec lien sur leur espace client et ce chiffre est en constante évolution. Cette option pratique, écologique, et sécurisée est réversible.

La facture électronique permet également un gain de temps et un gain financier pour le Service des Parkings Publics qui traite chaque mois de moins en moins de factures sous format papier.

Pour recevoir votre facture par email, prenez contact avec l'un des points de vente de Monaco Parkings afin d'obtenir votre code d'accès confidentiel.

30 avril 2010  
Saint-Roman



La Direction de l'Aménagement Urbain réalise une décoration florale avec plus d'un millier de bégonias rouge et blanc

10 mai 2010



La Poste met en circulation deux nouveaux véhicules électriques colorisés en rouge et blanc

20 mai 2010



Une partie de l'équipe de la Direction de l'Aménagement Urbain lors de l'inauguration des nouveaux locaux de la Direction

## Repères

- › **16.000** places de parking gérées
- › **15.700** abonnés "résidents" ou "pendulaires",
- › **28.200** détenteurs de la carte Monaco Parkings (hors abonnés),
- › **214** agents liés à l'exploitation et à l'entretien des parkings sur le terrain.

## LE GESTE ÉCORESPONSABLE

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Dix minutes d'éclairage inutiles trois fois par jour équivalent à 5 jours d'éclairage en continu au bout d'un an.

Notons que la consommation d'énergie entraîne une augmentation des gaz à effet de serre et la production de déchets pour fournir de l'électricité.

Eteignez-la lumière en sortant d'une pièce !

Etre écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif.



## Nomination

Aurélien Manfredi-Péri est nommée Chef de Division au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, à compter du 3 mai 2010.

Issue du vivier - promotion 2004 -, elle a intégré en 2005 le Service de l'Aménagement Urbain en qualité d'Administrateur avant d'y être nommée Chef de Section en 2008. Nous lui présentons tous nos vœux de succès dans ses nouvelles fonctions.



## initiative

### MONACO COLLECTIF HAÏTI DÉCIDE DE FINANCER LA CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE

Du 21 au 25 avril 2010, une délégation représentant Monaco Collectif Haïti s'est rendue en Haïti pour une « mission d'identification » sur le terrain. Constituée de membres de la Direction de la Coopération Internationale (DCI), de la Croix-Rouge monégasque, de Fight Aids Monaco, la délégation a ainsi pu identifier le projet d'aide qu'elle financera.

Le 12 janvier 2010, après le séisme qui a touché Haïti, la Principauté s'est mobilisée suite à l'appel lancé par S.A.S. le Prince Souverain. Dès le 15 janvier 2010, vingt associations humanitaires monégasques se sont regroupées au sein de Monaco Collectif Haïti, géré par la Croix-Rouge Monégasque et coordonné par la DCI.

Lors de la mission d'identification du 21 au 25 avril en Haïti, la délégation a rencontré de nombreux interlocuteurs œuvrant pour la reconstruction du pays, notamment le Premier ministre haïtien, M. Bellerive. Elle a constaté que trois mois après le séisme, Haïti est toujours en état d'urgence. En effet, l'ensemble des fonds récoltés au niveau mondial (5 milliards de dollars) ne sont toujours pas débloqués car dans l'attente de la définition des modalités d'utilisation.

Dans ce cadre, la démarche monégasque est exceptionnelle, car Monaco Collectif Haïti est prêt à financer rapidement un projet durable (principalement dans le domaine de la santé ou de l'éducation) en fédérant toutes les compétences nécessaires dans le cadre d'un partenariat public / privé. Plusieurs projets ont été discutés avec les autorités locales et des acteurs locaux privés, comme le projet de santé globale « Gheskio » du Docteur William Pape.

Avant le séisme, son centre à Port au Prince accueillait 1.200 personnes par jour. Depuis le 12 janvier, il est devenu une véritable ville puisque quelque 6.000 à 8.000 personnes sont



Rencontre de la délégation avec des interlocuteurs locaux (visite terrain)

rattachées à ce centre. Elles vivent dans l'attente de solutions durables (écoles, emplois, habitations...).

Le 21 mai dernier, après évaluation des différents projets, le Collectif a décidé de financer la construction d'une école dans le cadre du projet de santé globale « Gheskio ».

La majeure partie du million de dollars récolté sera dédiée à cette construction qui devrait prendre 4 à 6 mois (après la phase d'étude technique). La société monégasque ES-KO, implantée en Haïti et spécialisée dans la logistique et la construction de base de vie, assurera le suivi de la réalisation des travaux.

› Composition de la délégation Monaco Collectif Haïti :  
 Direction de la Coopération Internationale :  
 Frédéric Platini et Sébastien Lubert  
 Croix-Rouge Monégasque :  
 Claude Fabretti  
 Fight Aids Monaco :  
 Hervé Aeschbach



Camp de déplacés à Port-au-Prince

Repères  
 Haïti - suite au séisme  
 › 300.000 morts  
 › 300.000 blessés  
 › 1,7 millions de sans-abri

## SIGNATURE D'ACCORDS FISCAUX : LE PROCESSUS SE POURSUIT

Le 23 septembre dernier, Monaco sortait de la fameuse « liste grise » des paradis fiscaux et intégrait la « liste blanche ». À ce jour, 15 accords fiscaux ont été signés et presque autant sont en cours de négociation.

Selon le souhait de S.A.S. le Prince Souverain et l'engagement du Gouvernement Princier, la Principauté fait partie de la « liste blanche » de l'OCDE depuis le 23 septembre 2009. Suite à cette reconnaissance internationale, Monaco a signé des accords avec 13 pays en 2009 (cf JDA n°13) dont l'accord de 1963 avec la France.

En 2010, le processus enclenché se poursuit puisque trois nouveaux accords ont été conclus avec la République des Seychelles (4 janvier), les Pays-Bas (11 janvier) et l'Australie (1<sup>er</sup> avril). Ainsi, la Principauté s'est engagée au travers de deux types

d'accords de transparence et de coopération fiscale (cf JDA n°13)

Ces accords ont été possibles grâce aux négociations menées par S.E. M. Franck Biancheri, Ministre Plénipotentiaire, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et les Affaires Économiques et Financières Internationales auprès des instances internationales

et des pays avec le soutien des Ambassadeurs et Consuls de Monaco et des équipes du Département qui ont pris une part active dans le processus de négociation.

Les efforts conjugués de chacun devraient permettre prochainement la finalisation de nouveaux accords, en cours de négociations.



Signature à Paris de l'accord fiscal avec l'Australie. S.E. M. Franck Biancheri, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et les Affaires Économiques et Financières Internationales et Mme Gita Kamath, chef de mission adjointe à l'ambassade d'Australie à Paris

### Repères Signatures d'accords

› L'accord avec la France (membre de l'OCDE) date de 1963.  
 › Depuis le 23 septembre 2009, signatures d'accords entre la Principauté et 15 pays (6 des signataires sont des pays membres de l'OCDE) :  
 Andorre, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Belgique, États-Unis d'Amérique, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Qatar, Samoa, Saint Marin, Saint Kitts, Seychelles.

## événement

### S.E. M. FRANCK BIANCHERI À L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Du 17 au 21 mai 2010, la 63<sup>e</sup> session de l'Assemblée Mondiale de la Santé (AMS) s'est tenue à Genève, en présence des représentants de 193 États Membres.

Organe décisionnel suprême de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'AMS se réunit chaque année.

Membre de l'OMS depuis 1948, la Principauté était représentée à cette Session par une délégation conduite par S.E. M. Franck Biancheri.

Il convient de rappeler que Monaco a accru ses contributions volontaires à cette Organisation au cours des années passées et en est devenue son 30<sup>e</sup> bailleur de fonds.

La Principauté a fait entendre sa voix lors de cette session laquelle avait pour thème principal l'état d'avancement des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), dont l'examen de la réalisation est prévu en septembre 2010 à l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Les autres thèmes abordés portaient notamment sur :

- › la préparation en cas de grippe pandémique,
- › l'application du Règlement sanitaire international (2005),
- › la stratégie mondiale et le plan d'action pour la santé publique, l'innovation et la propriété industrielle,
- › la lutte contre les maladies non transmissibles et la mise en œuvre de la stratégie mondiale,
- › les produits médicaux contrefaits.

Lors de son allocution le 18 mai dernier à la tribune de l'Assemblée, S.E. M. Franck Biancheri a souligné l'engagement de la Principauté en faveur des OMD, et notamment la politique monégasque en matière de coopération en faveur des pays les plus démunis : « ... la Principauté de Monaco développe prioritairement des programmes de coopération internationale qui visent à promouvoir l'autonomisation des femmes et la parité des sexes, dans les domaines de l'éducation, de la lutte contre la pauvreté de la santé maternelle et infantile ».



Discours de S.E. M. Franck Biancheri à la tribune de l'AMS le 18 mai 2010

S.E. M. Franck Biancheri a également rappelé la volonté de S.A.S. le Prince Souverain d'augmenter annuellement le montant de son Aide Publique au Développement afin d'atteindre l'objectif de 0,7% du PIB d'ici 2015.

#### Composition de la délégation à Genève :

##### › Mission permanente de Monaco auprès de l'Office des Nations Unies à Genève :

S.E. M. Robert Fillon, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Représentant Permanent

Melle Carole Lanteri, Premier Conseiller, Représentant Permanent Adjoint

M. Alexandre Jahlan, Deuxième Secrétaire

M. Gilles Realini, Troisième Secrétaire

##### › Département des Relations Extérieures :

M. Frédéric Pardo, Secrétaire des Relations Extérieures, à la Direction des Affaires Internationales

##### › Département des Affaires Sociales et de la Santé :

Mme Anne Nègre, Directeur de l'Action Sanitaire et Sociale

## L'actu en images

### DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DIPLOMATIQUE



19 mars 2010

Entretien qui a suivi la remise des Lettres de créance par S.E. M. Marco Piccinini, Ambassadeur de Monaco en Chine, à Son Excellence Monsieur Hu Jintao, Président de la République Populaire de Chine.



8 avril 2010

S.E. M. Mark A. Miggiani, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Malte, remet ses lettres de créances à S.A.S. le Prince Albert II, au Palais Princier.



8 avril 2010

S.E. M. Orlando Requeijo Gual, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Cuba, remet ses lettres de créances à S.A.S. le Prince Albert II, au Palais Princier.



## Hommage

Une messe en hommage à M. Jean-Paul Proust, Ministre d'État de la Principauté de Monaco du 13 mai 2005 au 26 mars 2010 a été célébrée le 6 mai dernier en la Cathédrale de Monaco.

En présence de S.A.S. le Prince Souverain, de S.E.M. Michel Roger, des Conseillers de Gouvernement, des fonctionnaires et agents de l'État, Monseigneur Barsi, Archevêque de Monaco, a rendu une dernière fois un hommage émouvant à M. Jean-Paul Proust.



MAI 2010

# Le carnet de la fonction publique

## Nouveaux entrants

- **Augustin Valérie**  
Attaché au Musée d'Anthropologie Préhistorique
- **Ciais Aurélie**  
Sténodactylographe à la Commission de Contrôle des Informations Nominatives
- **Debuire Nathalie**  
Technicien micro-informatique au Service Informatique
- **Dellamonica Michel**  
Chef de Section au Service des Travaux Publics
- **Guerfali Housem**  
Agent d'accueil au Service des Parkings Publics
- **Lorenzi Jean**  
Médecin-Inspecteur Chargé de Missions à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale
- **Pasquier Diane**  
Caisnière au Stade Louis II
- **Reder Olivier**  
Chef de Division à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité
- **Terbeche Anouk**  
Chargé de Mission à la Commission de Contrôle des Activités Financières

## Mouvements personnel & promotions

- **Andronaco Christophe**  
Capitaine Inspecteur est nommé Commandant de Police à la Sécurité Publique
- **Bubbio Alexandre**  
Rédacteur au Service des Travaux Publics est nommé Administrateur à la Direction de l'Expansion Économique
- **Dubiez Karine**  
Attaché Principal Hautement Qualifié à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Contrôleur au Contrôle Général des Dépenses
- **Feret Christophe**  
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Jardinier Spécialisé au sein de cette même Direction
- **Guazzone-Milliasseau Laurence**  
Secrétaire en Chef au Conseil National est nommée Chargé de Mission au sein de cette même entité

- **Larini Florence**  
Administrateur au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme est nommée Chef de Section au Conseil National
- **Maiorana Carine**  
Contrôleur à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Chef de Bureau au sein de cette même Direction
- **Novaretti Flavie**  
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Attaché au sein de cette même Direction
- **Pennacino Fabienne**  
Attaché Principal au Centre d'Informations Administratives est nommée Attaché Principal au Stade Louis II
- **Ristorio Alexandra**  
Sténodactylographe chargée des suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au Secrétariat du Département des Relations Extérieures

## Départs à la retraite

- **Carpinelli Bernard**  
Surveillant de jardins à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Garcia Gilbert**  
Commandant Inspecteur à la Sécurité Publique
- **Giacomoni Lydia**  
Agent de Service au lycée Albert I<sup>er</sup>
- **Landon Noël**  
Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Louis Michel**  
Agent de Maîtrise au Service des Parkings Publics
- **Minazzo Roberto**  
Garçon de salle à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Pianta Véronique**  
Dactylo-Comptable au Service des Travaux Publics
- **Progetti Béatrice**  
Chef de Division à la Direction du Tourisme et des Congrès

JDA n°19 • Mai 2010 - Journal de l'Administration - Mensuel

**Rédaction**  
Centre de Presse  
Valérie Dusen-Granon  
(vdusen@gouv.mc)

**Coordination**  
Secrétariat Général  
du Ministère d'État  
Centre de Presse

**Conception  
& réalisation**  
Media & Events

**Photos**  
Charly Gallo, Vincent Fillon,  
Charles Franch / Palais  
Princier, Monaco Collectif  
Haïti, DR

**Remerciements**  
Julien Cellario,  
Candice Fabre,  
Delphine Frappier,  
Jean-Luc Merlino,

Marc Vassallo, Julien Veglia  
ainsi que toutes les  
personnes ayant participé  
à ce numéro.

